Publié sur *écoconso* (https://www.ecoconso.be)

L'OBJET INUTILE DU MOIS : LA BOTTE DE PLUIE QUE TU MANGES AU DESSERT

COIN SATIRIQUE

[*mise à jour : 10/2012*]



Enfin, qui se mange, non, pas vraiment, mais y'a de l'idée quand même.
Au menu de ce mois-ci, nous avons en effet en dégustation pour vos papilles affolées : des bottes de pluie parfumées. A la fraise, à la banane ou encore à la réglisse.

M'enfin.

On nous signale aimablement que les parfums sont alimentaires. On est rassuré. Attention cependant, ils ne mentionnent pas le potentiel effet secondaire suivant : en cas de station immobile trop longue, risque de voir débarquer tous les escargots et grenouilles du quartier qui viendront vous lécher les pieds (trop contents sans doute d'enfin voir des bottes parfumées à autre chose qu'à la crotte de toutou). Et ces pauvres bêtes, une fois shootées à la fraise, de retourner, repues, dans leurs coquilles ou mares respectives.

Non mais sérieusement, c'est quoi cette manie de vouloir mettre des odeurs partout ? Elle est pas bien l'odeur de l'herbe mouillée ? Bon, c'est vrai, il est, sur Terre, des petits petons, qui, il faut bien le reconnaître, ont, comment dire... une certaine présence. Surtout après avoir joyeusement mariné dans des bottes étanches. Mais même dans ce cas-là : je n'ose imaginer le résultat du mélange fraise – petit peton fatigué. A vue de... nez, ça doit être aussi agréable que celui de la « senteur matinale des prés » avec le reliquat de la digestion des repas de la journée.

Mais à la rigueur, on pourrait nous arguer que c'est là affaire de goût (soyons fous). Alors disons que ce n'est pas un objet profondément dérangeant (rendez-vous compte, y'a même pas de piles), mais

ça ne sert à rien. Et ça concourt à propager cette tendance à ajouter du parfum dans tout et n'importe quoi, de la cuvette des WC à la gomme de l'écolier. Parfums que l'on doit fabriquer. Puis respirer.

Mais attendez, ce n'est pas fini, voici le bonus, du même fabricant : la sandale biodégradable, finalement plus ennuyeuse que sa consoeur fruitière.

Sisi, vous avez bien lu : la sandale biodégradable. Enfin, pas toute la sandale hein, le fabricant, dans sa grande bonté, n'a mis des matériaux biodégradables que dans la partie la moins exposée aux éléments de la sandale, j'ai nommé la..... semelle.

Voilà donc une partie de chaussure en permanence confrontée aux éléments et c'est là que le fabricant met des matériaux biodégradables. Logique, non ? Vraiment biodégradable en plus, puisque le matériau répond à la norme EN 13432, c'est-à-dire celle sur laquelle se base le label « ok compost » que l'on trouve sur plusieurs emballages ou sacs biodégradables vendus dans le commerce. Oui, c'est sûr, la biodégradabilité n'est pas immédiate. Elle est même limitée à des conditions de compost industriel. Mais quand même, c'est particulier.

Ou alors, mais là nous sommes sûrement de mauvaises langues, c'est un argument vert censé nous pousser à acheter la conscience tranquille. Ou encore une obsolescence programmée à portée environnementale.

Ah si. Fort, très fort.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

---

Liens
[1] https://www.ecoconso.be/fr/L-objet-inutile-du-mois-la-botte
[2] https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/surconsommation
[3] https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/objet-inutile
[4] https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons